

DEMANDE DÉROGATION MINEURE

Projet de résolution

Dossier : Construction ML
382, rue Savard

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été sollicitée par Construction ML pour la propriété située 382, rue Savard, Saint-Honoré;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à lotir un terrain de 13.67 m de largeur au lieu de 14 m tel que mentionné à l'article 4.2.1.1 du règlement de lotissement 708;

CONSIDÉRANT QU'avis public à cet effet a été publié sur le site Internet et affiché à l'hôtel de ville en date du 18 mars 2021.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par _____, appuyé de _____ et résolu _____ que soit et est par les présentes acceptée la demande de dérogation mineure sollicitée par Construction ML.